

AVIS DE CONVOCATION

Le 24 novembre 2022 à 18 h 30

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Membres du Conseil :

Mme Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire
M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire

Parents :

M^{me} Ipek Sanal, membre représentant la région **Sud**
M^{me} Célia Pennycook, membre représentant la région du **Sud-Ouest**
M^{me} Badrieh Kojok, membre représentant la région du **Sud-Ouest**
M. Nourredine Hail, membre représentant la région de **Peel/Caledon**
M^{me} Ginette Grace, membre représentant la région de **I'Huronie**
M. Hatem Belhi, membre représentant la région du **Grand Toronto**

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de participation des parents**

Date : **le 24 novembre 2022**

Heure : **à compter de 18h30**

Lieu : **rencontre sur la plateforme TEAMS**

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

1. Mot d'ouverture
2. Reconnaissance des territoires des peuples autochtones
3. Affaires courantes :
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2022
 - 3.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2022

4. Sélections des candidatures reçues pour 2022-2023 (*séance tenante*)
5. Proposition pour le financement PEP 2022-2023
6. Ateliers proposés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023
7. Lettre de remerciement aux conseils d'écoles
8. Remerciements aux membres sortants
9. Les dates des prochaines rencontres CPP seront :
 - mardi 17 janvier 2023
 - mercredi 1^{er} mars 2023
 - mercredi 3 mai 2023
 - mercredi 22 novembre 2023
10. Levée de la réunion

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

NON-ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Le 12 mai 2022

Le CPP tient une réunion **le 12 mai 2022** de 18h30 à 19h25, par vidéoconférence, sous la présidence par intérim de M. Benoit Fortin.

Membres du Conseil:

M^{me} Pascale Thibodeau, membre du Conseil (co-présidente)

M. Benoit Fortin, membre du Conseil

Parents présents:

M^{me} Badrieh Kojok, membre représentant la région du Sud-Ouest

M. Nourredine Hail, membre représentant la région de Peel/Caledon

M^{me} Célia Pennycook, membre représentant la région du Sud-Ouest

M^{me} Ipek Sanal, membre représentant la région Sud

Parents absents:

M^{me} Ginette Brace, membre représentant la région de l'Huronie

M. Hatem Belhi, membre représentant la région du Grand Toronto (co-président)

Membres de l'administration :

M^{me} Tricia Verreault, surintendante de l'éducation

M^{me} Mirela Lonian, surintendante de l'éducation

M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

1. MOT DE BIENVENUE

M. Fortin préside la rencontre, il souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Conseiller Fortin énonce ce qui suit :

Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se trouvent nos écoles et nos bureaux administratifs. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Les élèves, le personnel et les membres du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

3. AFFAIRES COURANTES

3.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Kojok, appuyée par M. Hail propose :

QUE *l'ordre du jour soit approuvé*

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 MARS 2022

M. Hail, appuyé par Mme Kojok propose :

QUE *l'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 mars 2022 soit approuvée.*

ADOPTÉE

4. MISE À JOUR DU PROJET DE COLLECTE DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES POUR 2021-2022

Mme Verreault présente une mise à jour sur la collecte des données sociodémographiques des élèves et des membres du personnel. Elle passe à travers certains détails et de l'historique du projet en province et au Conseil scolaire Viamonde.

Voir Annexe A

Après une période de questions, M. Hail, appuyé par Mme Kojok propose :

QUE *le rapport sur « La mise à jour du projet de collecte de données démographiques » soit reçu.*

ADOPTÉE

5. PRIORITÉS DES SOUTIENS ET PROGRAMMES AUX PARENTS, TUTEURS ET TUTRICES POUR 2022-2023

Mme Verreault fait une brève présentation du rapport sur les priorités des soutiens et programmes aux parents, tuteurs et tutrice pour 2022-2023 dans le but de soutenir les parents et aussi donner à tous nos élèves l'opportunité de pleinement s'épanouir à l'école.

Mme Kojok, appuyée par la conseillère Thibodeau propose :

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

QUE le rapport sur les « Priorités des soutiens et programmes aux parents, tuteurs et tutrice pour 2022-2023 » soit reçu.

ADOPTÉE

6. RAPPORT DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES CONSEILS D'ÉCOLES SUR LES BESOINS D'APPUI ET DE FORMATION DES PARENTS

Mme Mirela Lonian présente les résultats du sondage *Projet d'évaluation des besoins d'appui et de formation des parents et des conseils d'écoles* pour cibler les préoccupations des parents dans le but de créer à leur intention des opportunités d'apprentissage liées au développement et au bien-être des élèves. Le tout est en lien avec le plan stratégique 2021-2025 du Conseil. Les conseils d'écoles ont aussi exprimé certains besoins qui leur permettront de mieux accomplir leur rôle au sein des écoles.

Les résultats du sondage permettent au Conseil scolaire d'orienter ses actions afin de répondre adéquatement aux besoins de ses communautés.

Mme Lonian présente les constats et propose des recommandations d'appuis qui seront mis en vigueur durant la prochaine année scolaire.

Après une période de questions, M. Hail, appuyé par Mme Kojok propose :

QUE le rapport de la « Consultation auprès des conseils d'écoles sur les besoins d'appui et de formation des parents » soit reçu.

ADOPTÉE

7. DATES DE LA PROCHAINE RENCONTRE POUR 2022:

La prochaine réunion du CPP est fixée pour le 24 novembre 2022 à 18h30.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 19 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, M. Hail, appuyé par Mme Pennycook propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

La surintendance de l'éducation

**Le président de la réunion (par
intérim)**

Tricia Verreault

Benoit Fortin



Conseil scolaire Viamonde

Entrée
Entrance

Collecte des données
sociodémographiques des élèves
et des membres du personnel

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR



Création de la Direction générale de l'action contre le racisme

Adoption de Loi de 2017 contre le racisme

Publication des Des normes relatives aux données contre le racisme

Collecte obligatoire des données démographiques

2016

2017

2018

2023

2016

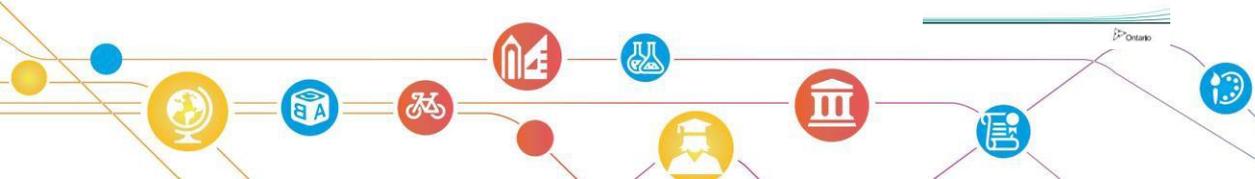
2017

2021

10 rencontres publiques à travers l'Ontario (juillet-décembre 2016)

Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation

Projet pilote de collecte des données démographiques



Historique du projet à Viamonde

► **Approbation du projet pilote**
Pour l'ensemble des conseils scolaires francophones en Ontario
1er mars 2021

► **Mise en œuvre**
du 31 mars au 30 novembre 2021
Mars 2021

Information/Consultation
Mai-juin 2021

Administration du sondage
Octobre 2021

Rapport au Ministère
inclus un résumé des activités et des résultats obtenus; matériaux créés; rapport sur les dépenses.
13 décembre 2021

Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | 2021

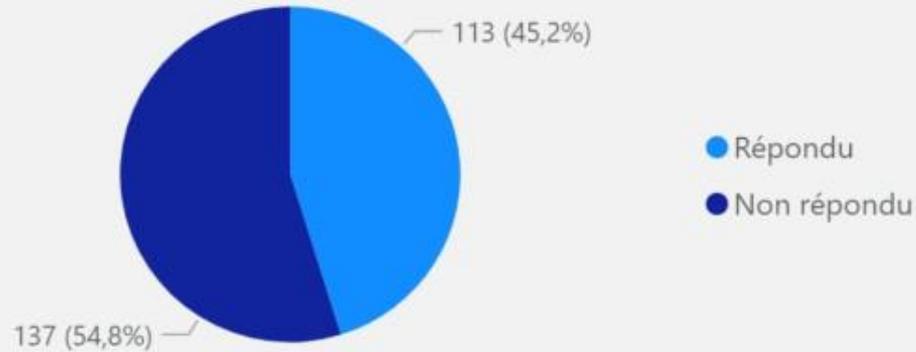
Séances d'information et de consultation auprès des parties prenantes

Administration du sondage dans les écoles Gabrielle-Roy et De Lamothe-Cadillac

Mat à 6^e année

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Proportion des individus ayant répondu au sondage



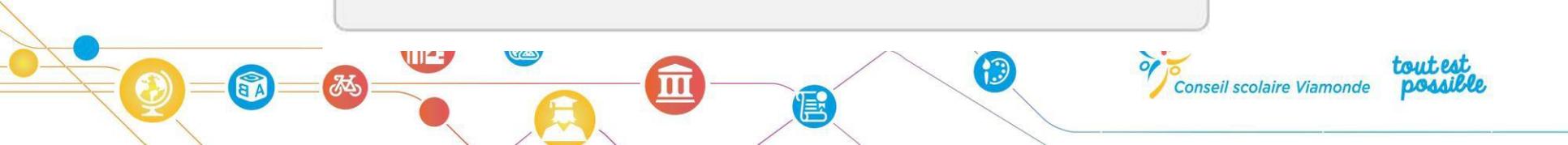
Questionnaire
répondu par les
parents

7^e à 12^e année

Proportion des individus ayant répondu au sondage

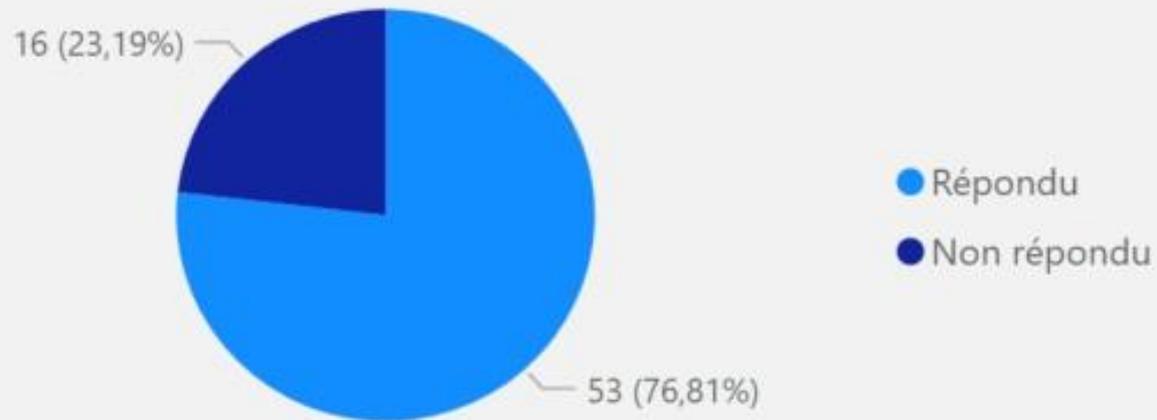


Questionnaire
répondu par les
élèves



Membres du personnel

Proportion des individus ayant répondu au sondage

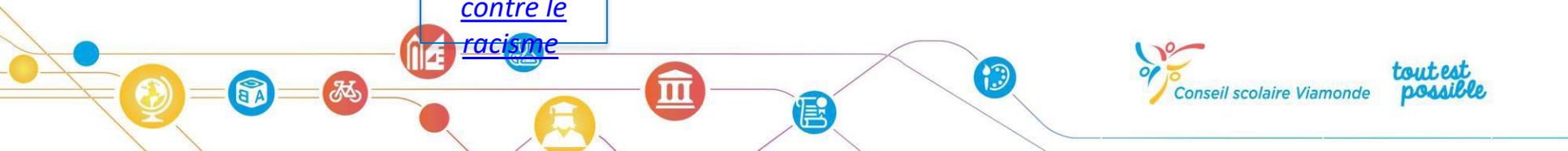


Données sociodémographiques collectées

- Identité autochtone
- Race
- Origine ethnique
- Religion
- Première langue
- Identité de genre
- Orientation sexuelle
- Handicap
- Statut au Canada
- Statut socioéconomique



Adoption de Loi de 2017 contre le racisme



Utilisation des données sociodémographiques collectées

POINT NO 313 DE L'ORDRE DU JOUR

Participation des élèves dans les divers programmes et impact des processus sur les divers groupes d'élèves.
Processus et programmes qui ont un impact sur les résultats des élèves.

« Expériences scolaires » des divers groupes d'élèves.
Processus et programmes préférés des divers groupes d'élèves.

Ethnicité, genre, race,...
Inscription, assiduité, taux de décrochage

Discipline, processus scolaires,
programmes scolaires (BI, AP, MHS, ...)

Climat scolaire, sondage de
satisfaction, ...

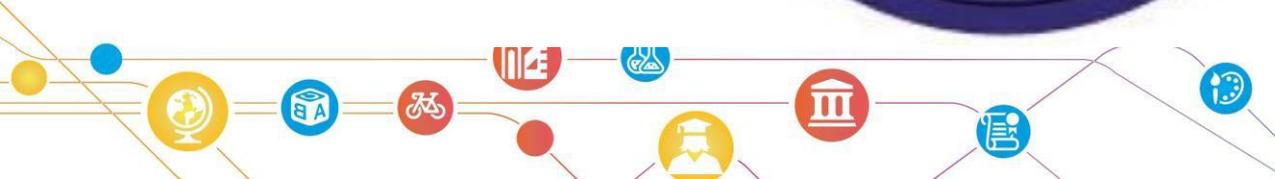
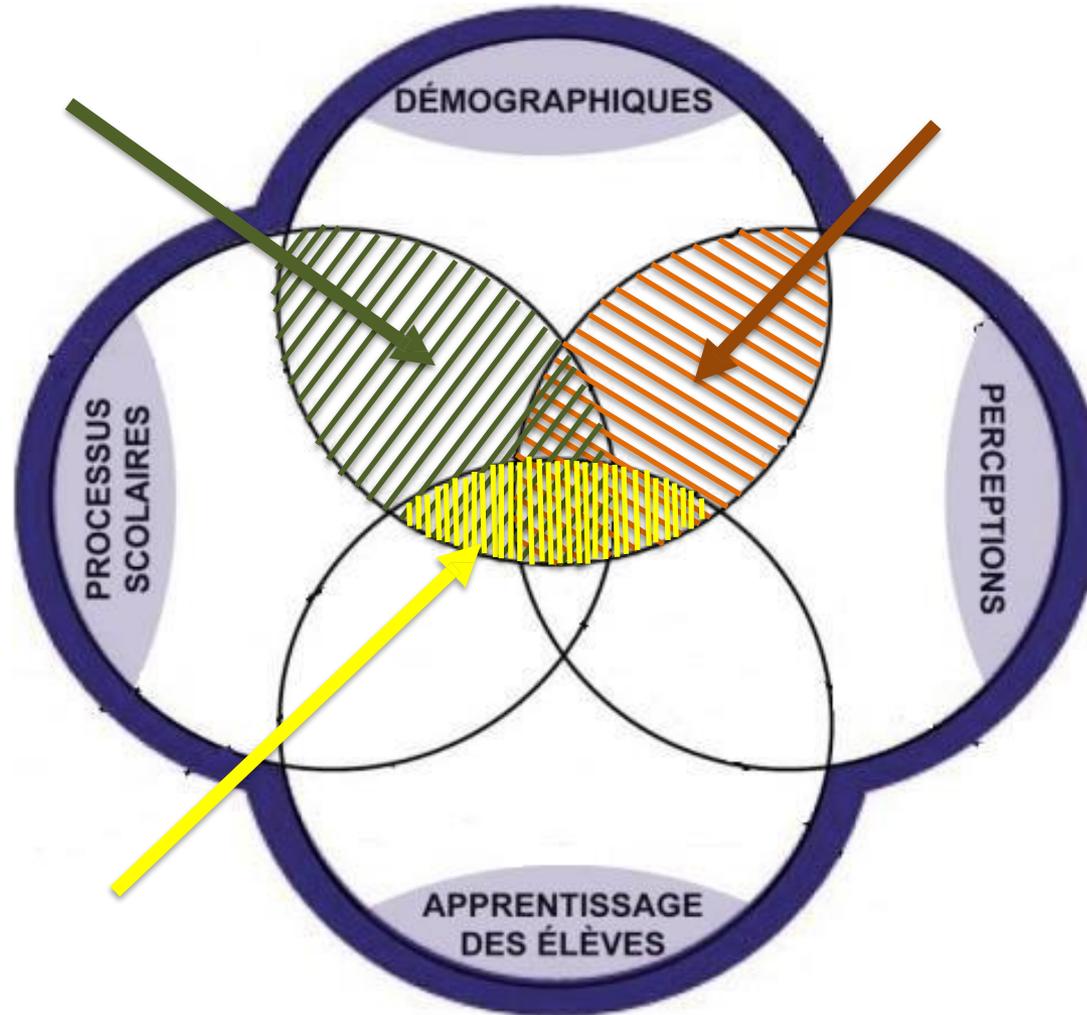
Processus et programmes scolaires ainsi que les attitudes envers le milieu scolaires selon le profil sociodémographique qui ont une influence sur l'apprentissage des

Rendement, OQRE, taux de graduation,
accumulation de crédits, HAHT,

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

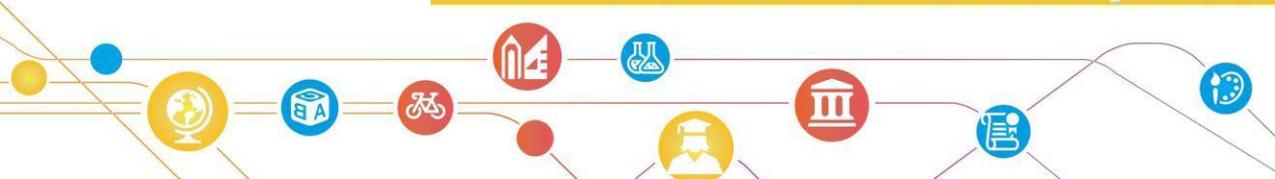
élèves.

(Adapté de Bernhardt, 2013, P.17)



Utilisation des données sociodémographiques collectées

POINT NO 3.B DE L'ORDRE DU JOUR

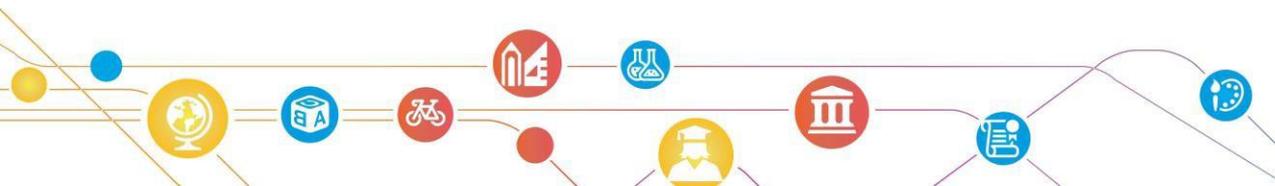


Conseil scolaire Viamonde

tout est possible

Protection des renseignements personnels et confidentialité

- La collecte des données identitaires des élèves et membres du personnel se fait dans le respect de la dignité et la vie privée des élèves, des membres de leurs familles et des membres du personnel.
- La participation de tous à la collecte des données est entièrement volontaire.
- Les données sont recueillies, utilisées et divulguées conformément aux lois pertinentes, et des mesures appropriées sont prises afin de protéger les renseignements personnels.



Prochaines étapes

25 au 29 avril

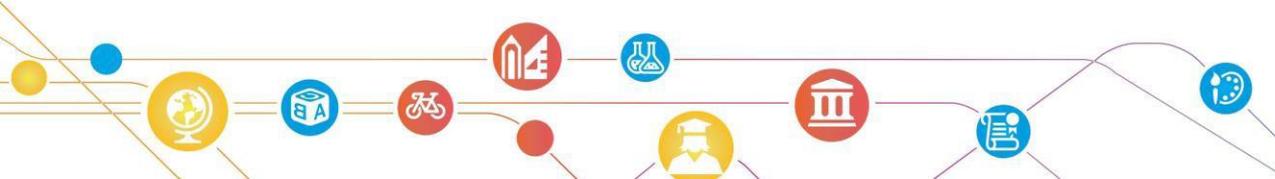
Préparation de la collecte des données identitaires (MS, messages aux parents, élèves et NDS)

2 au 15 mai

Collecte des données sociodémographiques – **Tout le Conseil**

1 au 30 juin

Évaluation du processus par ceux ayant participé à l'administration (direction, enseignant)





Viamonde c'est...

UN RÉSEAU D'ÉCOLES LAÏQUES DE LANGUE FRANÇAISE. ✓

UN TAUX DE DIPLOMATION SUPÉRIEUR À LA MOYENNE PROVINCIALE. ✓

DES ÉLÈVES TOTALEMENT BILINGUES À LA FIN DE LEUR SECONDAIRE. ✓

données sociodémographiques?

Visitez le site Web du Conseil: www.csviamonde.ca

 INSCRIPTION

Inscriptions en tout temps

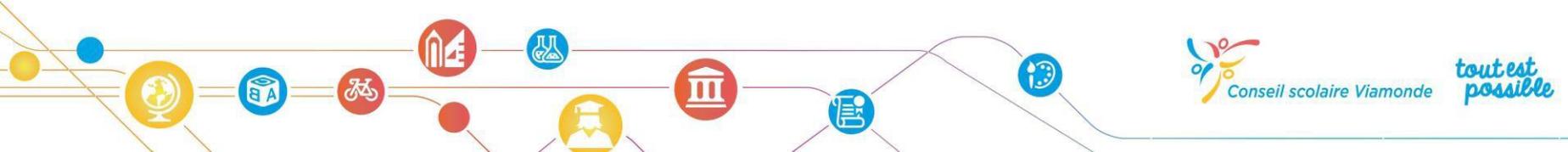
Clavarder r



Questions

Contact à communiquer aux parents au besoin

Courriel: recensement@csviamonde.ca



Le 24 novembre 2022

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS

Objet : Proposition de projet pour l'utilisation des fonds de financement appuyant la participation des parents

Mise en contexte:

Chaque année, le ministère de l'Éducation alloue un financement aux conseils scolaires pour assurer que les parents, tuteurs et tutrices d'élèves puissent participer pleinement à l'apprentissage et aux progrès scolaires de leurs enfants. Il est attendu que le conseil travaille avec le CPP pour diriger les fonds au sein du Conseil.

Cette année, les fonds reçus sont de **31 500 \$**.

Historique:

Dans le passé, ces fonds étaient disponibles pour demande de subvention par l'entremise des conseils d'écoles. Il revenait à chaque conseil d'école de faire des demandes de fonds, pouvant aller jusqu'à 1000 \$, pour un projet de participation de parents, développé localement.

Depuis quelques années, les subventions sont distribuées directement aux conseils scolaires, qui de leur part, doivent assurer une allocation des fonds selon leurs besoins, priorités stratégiques, et ceci, en collaboration avec le CPP. L'an passé, les fonds ont été distribués aux écoles pour des projets entrepris dans les conseils d'écoles (sur demande des conseils d'écoles).

Situation actuelle:

Suite à l'analyse de données (résultats de sondages aux parents, données démographiques), et en lien avec les priorités du plan stratégique, nous proposons que les fonds soient utilisés pour un projet systémique cette année scolaire. Ceci permettra au Conseil de mettre en place un projet pour atteindre un de ses objectifs en lien avec le plan stratégique, soit d'améliorer la participation des parents, plus spécifiquement, les parents qui ne parlent pas la langue d'enseignement.

Description du projet proposé pour 2022-2023 :

Fonds demandés : 31 500 \$

Objectif :

Identifier les besoins en termes de ressources et autres soutiens des parents qui ne parlent pas la langue française.

Questions :

1. Comment les parents non-francophones peuvent-ils promouvoir la langue et la culture francophones auprès de leurs enfants ?
2. Comment engager les parents non-francophones dans l'école de langue française de leur enfant?

Étapes :

Pour atteindre l'objectif, il est proposé d'utiliser les fonds pour l'embauche d'un consultant ou d'une consultante pour mener une étude qui permettra de:

1. Connaître les besoins de parents non-francophones par l'entremise de consultations
 - Former des animateurs-trices pour mener les consultations
 - Élaborer un questionnaire pour rejoindre au moins 250 parents
 - Effectuer 5 entrevues individuelles
 - Créer 2 groupes-focus pour valider les constats
2. Élaborer un rapport indiquant les ateliers selon les besoins identifiés par les parents non-francophones, incluant toutes autres ressources qu'ils leur seraient utiles.

Échéanciers :

L'objectif est d'avoir un rapport d'ici la fin juin 2023, afin d'entamer des planifications pour l'année subséquente. Le tout sera présenté à la prochaine rencontre du CPP, une fois l'approbation reçue et le consultant ou la consultante sélectionné.

Financement appuyant la participation des parents 2022-2023

Participation des parents

Une participation solide et efficace de la part des parents commence par des parents qui se soutiennent mutuellement aux échelles locale et régionale par l'intermédiaire de véhicules comme les conseils d'école et les comités de participation des parents (CPP).

Le Règlement de l'Ontario 612/00 (*Conseils d'école et comités de participation des parents*) décrit le rôle que jouent les conseils d'école et les CPP pour appuyer le rendement, l'équité et le bien-être des élèves.

Au niveau de l'école, les conseils d'école s'efforcent d'améliorer le rendement des élèves et de renforcer la responsabilité du système d'éducation envers les parents. Au niveau du conseil scolaire, les CPP agissent à titre d'organismes consultatifs :

- en fournissant des renseignements et des avis sur la participation des parents à la directrice ou au directeur de l'éducation ainsi qu'à l'assemblée des conseillers scolaires;
- en proposant aux conseils scolaires des façons d'inciter davantage de parents à appuyer l'apprentissage de leurs enfants à la maison et à l'école;
- en communiquant des renseignements aux conseils d'école et en appuyant leur travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des conseils d'école et des CPP, veuillez visiter : [Conseils d'école – Un guide à l'intention des membres | ontario.ca](#) et [Comités de participation des parents | ontario.ca](#).

Financement appuyant la participation des parents

Subventions pour les besoins des élèves

Le ministère de l'Éducation fournit la majeure partie des fonds de fonctionnement aux 72 conseils scolaires de district de l'Ontario par l'intermédiaire des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) annuelles. Les fonds sont alloués aux conseils scolaires au moyen d'une série de subventions fondées sur l'effectif des élèves et les besoins des élèves de chaque conseil. Pour 2022-2023, le total des fonds affectés pour soutenir spécifiquement la participation des parents est de 5,47 millions de dollars, répartis comme suit :

- **Conseils d'école et comités de participation des parents – Financement de base**

Par l'entremise des SBE, le ministère fournit à chaque conseil scolaire un financement de base pour appuyer les activités de mobilisation des parents de ses conseils d'école et CPP.

Financement appuyant la participation des parents 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, le total des fonds affectés pour la participation des parents s'élève à 5,47 millions de dollars et comporte trois volets, calculées comme suit, par conseil scolaire :

- Volet CPP (5 000 \$ + 0,17 \$ par effectif quotidien moyen d'élèves);
- Volet conseil d'école (500 \$ par école);
- Volet Subventions pour la participation et l'engagement des parents (PEP) [1 500 \$ + 500 \$ par école].

• **Subventions pour la participation et l'engagement des parents**

À compter de cette année scolaire, le financement provenant des Subventions PEP sera alloué par l'intermédiaire des SBE. Le total des fonds affectés est de 2,44 millions de dollars répartis entre tous les conseils scolaires. On s'attend à ce que les conseils scolaires travaillent avec leurs CPP afin de diriger des initiatives visant à répondre aux besoins locaux des parents et à éliminer les obstacles qui empêchent les parents de participer et de contribuer pleinement à l'apprentissage et aux progrès scolaires de leurs enfants.

Pour ce faire, il est essentiel de veiller à ce que les parents aient accès à des moyens inclusifs favorisant leur participation. Les conseils scolaires, par l'intermédiaire de leurs CPP, sont invités à collaborer avec leur conseil consultatif de l'éducation autochtone, le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, l'organisme d'équité et d'accès du conseil scolaire, les conseils d'école et les organismes communautaires pour cibler les projets qui appuient la diversité des besoins des parents et des communautés de parents à l'échelle locale dans une optique d'équité et d'inclusion.

Ce volet est calculé comme suit : 1 500 \$ + (500 \$ par école).

Responsabilités des CPP et des conseils d'école en matière de production de rapports

Le Règlement de l'Ontario 612/00 exige que les conseils d'école et les CPP produisent des rapports annuels. Les fonds reçus, y compris les fonds provenant des Subventions PEP et le financement de base des SBE, doivent être pris en compte dans le rapport annuel.

- CPP : Chaque année, un CPP doit présenter un rapport sommaire de ses activités par écrit à la présidence du conseil et à la directrice ou au directeur de l'éducation. Le rapport doit comprendre des renseignements sur la façon dont les fonds reçus

Financement appuyant la participation des parents 2022-2023

par le conseil scolaire ont été dépensés et résumer les activités entreprises par le CPP.

- Conseils d'école : À la fin de son mandat, un conseil d'école doit préparer et présenter un rapport écrit à l'école et au conseil scolaire, décrivant les objectifs, les activités et les réalisations du conseil d'école.

Financement appuyant la participation des parents 2022-2023

Foire aux questions – Subventions pour la participation et l’engagement des parents

Quelles sont les nouveautés en ce qui concerne le financement provenant des Subventions PEP en 2022-2023?

Cette année, l’allocation des Subventions PEP est passée du Fonds pour les priorités et les partenariats aux SBE. Le transfert du financement dans les SBE réduit le fardeau administratif des conseils scolaires et permet une planification précoce avec les CPP et les comités pertinents pour les années scolaires à venir.

Quel est l’objectif du financement provenant des Subventions PEP?

Le financement provenant des Subventions PEP permet aux conseils scolaires de travailler avec les parents à l’appui de projets et d’initiatives visant à éliminer, à l’échelle locale, les obstacles qui empêchent les parents de s’engager et de participer pleinement dans l’apprentissage et l’éducation de leurs enfants.

Qui est admissible au financement provenant des Subventions PEP?

Les conseils scolaires reçoivent des fonds par l’intermédiaire des SBE. Les conseils scolaires administrent les Subventions PEP en collaboration avec leurs CPP et on les encourage à collaborer avec leur conseil de l’éducation autochtone et le comité consultatif pour l’enfance en difficulté concernés, avec leur entité chargée de l’équité et de l’accessibilité, de même qu’avec les conseils d’école et les organismes communautaires pour cibler des projets.

Quel est le rôle du CPP du conseil scolaire dans la détermination de l’utilisation des fonds provenant des Subventions PEP?

Un CPP joue un rôle consultatif important. Le Règl. de l’Ont. 612/00 énonce qu’une partie du rôle du CPP consiste à déterminer, en consultation avec la directrice ou le directeur de l’éducation du conseil scolaire et conformément aux politiques du conseil scolaire, comment le financement et la mobilisation des parents devraient être mis en œuvre.

Quels types de projets admissibles au financement provenant des Subventions PEP?

Les conseils scolaires doivent collaborer avec leurs CPP respectifs et on les encourage à collaborer avec des groupes de parents supplémentaires pour concevoir et réaliser des projets pour la participation et l’engagement des parents qui répondent aux besoins des parents à l’échelle locale. Pour ce faire, il est essentiel de veiller à ce que les parents aient accès à des moyens inclusifs favorisant leur participation. Les conseils

Financement appuyant la participation des parents 2022-2023

emploieront leurs voies et mécanismes de communication habituels pour veiller à ce que tous les groupes de parents soient renseignés sur le financement, les directives et les projets admissibles.

Les Subventions PEP sont destinées à être utilisées par les collectivités locales pour relever et éliminer les obstacles à la participation des parents. Les projets qui appuient la diversité des besoins des parents et des communautés parentales à l'échelle locale, dans une optique d'équité et d'inclusion sont admissibles au financement provenant des Subventions PEP.

Pouvez-vous donner des exemples de projets financés au moyen des Subventions PEP?

Le financement provenant des Subventions PEP continue de soutenir les initiatives qui éliminent des obstacles à l'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants. Voici une liste non exhaustive d'exemples tirés de l'année scolaire 2021-2022 présentés par les CPP et les dirigeants de conseils scolaires :

- initiatives de lutte contre le racisme à l'endroit des Noirs et la discrimination envers les Autochtones, de même que de lutte contre l'oppression;
- soutien à la participation des parents et des gardiens (p. ex. conférences en soirée);
- amélioration du soutien multilingue et technologique (p. ex. présentations virtuelles, réseautage en ligne);
- souveraineté alimentaire et environnement (p. ex. randonnée pédestre, jardins communautaires);
- santé mentale et bien-être (p. ex. ateliers sur la santé mentale des élèves et des familles);
- santé physique et bien-être (p. ex. Zumba);
- fournir des ressources ciblées pour répondre à des besoins particuliers chez les parents afin de permettre à ces derniers d'être résilients (p. ex. ateliers d'information sur le programme d'études à l'intention des parents);
- 2ELGBTQI (p. ex. sensibilisation en offrant des expériences adaptées à la culture);
- science, technologie, ingénierie et mathématiques (p. ex. nuits d'apprentissage en personne);
- logiciels d'apprentissage en ligne et sécurité (p. ex. littératie numérique);
- Soutien à l'alphabétisation pour les parents afin d'aider leurs enfants.

À quel moment le rapport final doit-il être présenté?

Le rapport final ne doit plus être soumis en l'envoyant par courriel à l'adresse PRO@ontario.ca dans le cadre de l'entente de paiement de transfert des conseils scolaires. Les conseils scolaires doivent produire des rapports par l'intermédiaire du

Financement appuyant la participation des parents 2022-2023

Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE) et recevront de plus amples renseignements concernant la collecte de données du SIFE pour les Subventions PEP au cours des prochains mois.

Comment pouvons-nous communiquer avec vous si nous avons des questions?

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des Subventions PEP, veuillez expédier un courriel à l'adresse suivante : PRO@Ontario.ca.

Pour toute demande de renseignements sur le soutien de l'engagement des parents, veuillez expédier un courriel à l'adresse suivante : IEPEB@ontario.ca.

Le 24 novembre 2022

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS

Objet : Ateliers proposés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023

Mise en contexte :

Durant l'année scolaire 2021-2022, un sondage a été mené auprès des parents afin de mieux cerner les besoins et les domaines d'intérêt qui pourraient faire l'objet de conférences et formations pendant cette année scolaire. Vous trouverez ici les ateliers qui seront offerts pendant l'année scolaire 2022-2023. La majorité de ces ateliers seront offerts par le personnel des services centraux (EED, services pédagogiques etc.).

Description des ateliers :

CAFÉ-Connect 2022-2023

Réseau d'information et d'échange pour les parents, tuteur, tutrices des élèves de Viamonde

Qui? <i>(CP/direction/ conférencier invité)</i>	Sujet de la présentation	Clientèle ciblée	Date et heure	Description de l'atelier	Nombre de participants
Équipe bien-être et santé mentale Conférencier: Charles-Antoine Rouyer	Réduction des risques de la consommation de cannabis chez les jeunes	Parents d'élèves du secondaire (7 ^e à la 12 ^e année)	26 octobre 18h30-19h30	L'atelier vise à sensibiliser les parents, en les informant sur le cannabis (littératie) dans une démarche pluridisciplinaire, qui couvre divers domaines : histoire, botanique, biochimie/biologie, psychologie, santé publique, réglementation, réduction des risques.	13 participants

Hygeia Healthy Communication saine Inc.				L'atelier permettra de démystifier l'utilisation du cannabis et de développer des stratégies pour appuyer les jeunes afin de réduire les risques et les méfaits du Cannabis	
Services programmation et programmes alternatifs	STIAM à Viamonde	Tous les parents (M-12)	2 novembre 19h-20h	Venez entendre ce que Viamonde offre en appui STIAM (Sciences, technologies, ingénierie/informatique, arts, mathématiques). Le carrefour STIAM offre de la formation et de la mise en œuvre de la démarche expérimentale et de recherche, l'utilisation du processus d'ingénierie dans des activités de robotique, la résolution de problème mathématique dans des contextes de science, l'intégration des autres matières aux tâches authentiques de sciences, et encore. On vous présentera la manière innovante que Viamonde adresse cette merveilleuse approche qui est un levier fort intéressant à l'apprentissage de nos élèves.	68 participants
Écoles sécuritaires et bienveillantes	L'intimidation, le conflit et la cyberintimidation	Parents/tuteurs d'élève de la maternelle à la 6e année	22 novembre 19h - 20h	Les parents et les tuteurs apprennent les différences entre les comportements d'intimidation et les conflits quotidiens en évaluant une étude de cas animée. Ils apprennent des stratégies de prévention pour réduire les risques d'intimidation et comment intervenir si cela se produit.	

Écoles sécuritaires et bienveillante	L'intimidation, et le conflit	Parents/tuteurs d'élève de la 7e à la 12e année	23 novembre 19h - 20h	Les parents et les tuteurs apprennent les différences entre les comportements d'intimidation et les conflits quotidiens en évaluant une étude de cas animée. Ils apprennent des stratégies de prévention pour réduire les risques d'intimidation et comment intervenir si cela se produit.	
Services programmation	Faire les devoirs avec son enfant	Parents d'élèves de l'élémentaire	30 novembre 19h- 20h	Cet atelier vous aidera à comprendre la politique du Conseil en ce qui concerne les devoirs, les incontournables pour mettre en place de bonnes habitudes, et l'exploration de ressources disponibles pour appuyer les parents avec les devoirs.	
Équipe santé mentale	Lutte contre les dépendances	Parents d'élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année	7 décembre 19h- 20h	Cet atelier permettra aux parents des élèves du secondaire de prendre connaissance d'un programme mis en œuvre dans nos écoles secondaires intitulé « Prévention ». Ce dernier est un programme axé sur des interventions brèves au niveau de la personnalité de nos jeunes de manière à différer les risques de consommation. Les parents prendront aussi connaissance des ressources disponibles dans ce domaine.	
Services programmation et programmes alternatifs	Programmes secondaires (métiers spécialisés, COOP, MHS)	Parents d'élèves de l'intermédiaire et du secondaire	18 janvier 19h - 20h	Cet atelier servira à informer les parents des élèves de l'intermédiaire et du secondaire sur les programmes de la Majeure haute spécialisation (MHS), le cours d'éducation coopérative (COOP) et le Programme PAJO (voie vers les métiers spécialisés) qui sont offerts dans nos écoles.	

Équipe Écoles sécuritaires et bienveillantes	Pratiques réparatrices à la maison	Parents d'élèves de l'élémentaire (M à 8 ^e)	25 janvier 19h-20h	Les pratiques réparatrices ne constituent pas un programme de discipline ou une initiative anti-intimidation, mais plutôt une philosophie des rapports humains à la fois pragmatique et humaniste. Sans prendre la place des stratégies d'appui au comportement positif ou d'autres programmes visant le climat scolaire, cette approche vise plutôt à compléter de telles initiatives afin d'établir une culture d'empathie et un sens d'engagement envers sa communauté. C'est une approche holistique, qui nous demande de voir chaque personne dans son entité, ainsi que de comprendre que chacun.e a un rôle à jouer dans la communauté.	
Écoles sécuritaires et bienveillantes et Éducation citoyenne et leadership culturel	Conférence pour le Mois de l'histoire des Noirs « Contribution des communautés noires à la vitalité francophone »	Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire	22 février 19h - 20h	Ensemble, contribuons à la vitalité des communautés noires francophones.	
Services programmation et programmes alternatifs	Utilisation du logiciel « MyBlueprint »	Tous les parents (M-12)	15 février 19h-20h	Présentation sur l'utilisation du logiciel à l'école et à la maison pour appuyer le cheminement scolaire et le choix de carrière des élèves.	

Équipe santé mentale	La cyberdépendance	Parents d'élèves de la 4 ^e à la 12 ^e année	1 ^{er} mars 19h-20h	Présentation pour appuyer les parents à développer de saines habitudes d'utilisation des technologies à la maison; présentation de ressources pour prévenir la cyberdépendance.	
Services aux élèves et services communautaires (CTSA)	Ce qu'est l'autisme et les stratégies gagnantes	Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire	5 avril 19h- 20h	Introduction aux troubles du spectre de l'autisme et des stratégies gagnantes à l'école et à la maison qui peuvent appuyer le développement des habiletés des élèves atteints d'un TSA.	
Services aux élèves	Mon histoire de cerveau – comprendre pour mieux apprendre	Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire	17 mai 19h - 20h	Comprendre les enjeux reliés aux diverses difficultés d'apprentissage, particulièrement en lien avec les défis des fonctions exécutives et comment celles-ci ont un impact sur la réussite des élèves.	
Éducation citoyenne et leadership culturel	Intégration des perspectives autochtones en enseignement (M-12)	Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire	1 ^{er} juin 19h- 20h	Présentation sur l'éducation autochtone au Conseil scolaire Viamonde et des ressources disponibles dans les écoles : -comment appuyer son enfant à mieux comprendre les perspectives autochtones; -comment les parents autochtones peuvent nous contacter pour partager leur histoire ou poser des questions.	
Équipe Écoles sécuritaires et bienveillantes	LGBTQ2+ Démystifions les lettres et les préjugés (différence de sexe et genre, mise en place du	Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire	7 juin 19h- 20h	Comment appuyer son enfant transgenre, non binaire ou en questionnement par rapport au genre.	

	vocabulaire, différences et tolérance)				
Services à la petite enfance	« Bientôt l'école » Bien se préparer pour la rentrée scolaire	Parents d'enfants préinscrits à la maternelle ainsi que les enfants préinscrits à la maternelle	30 mars 18h à 19h 27 avril 18h à 19h 25 mai 18h à 19h 22 juin 18h à 19h	Les apprentissages réalisés à la maison préparent l'élève à sa première rentrée scolaire. Nous vous offrons donc des ressources, activités et astuces conçues pour préparer vos tout-petits à l'environnement scolaire. Vous trouverez des occasions d'exercer la motricité fine et globale, d'accroître le vocabulaire, de chanter, de compter, et d'augmenter la capacité de concentration. Nous vous encourageons à les faire en français, à la maison, pour bien préparer votre enfant à l'école.	

POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 31 octobre 2022

Chers membres des conseils d'écoles du Conseil scolaire Viamonde,

Par la présente, nous aimerions vous remercier et vous féliciter pour l'engagement que vous démontrez envers la vie scolaire de votre enfant et les objectifs de son école, en faisant partie du conseil d'école. Des études confirment que quand les parents soutiennent activement la vie scolaire de leurs enfants et leurs écoles, ceux-ci réussissent mieux leurs études et sont plus enclins à les poursuivre à un niveau supérieur.

De plus, nous aimerions vous remercier de votre participation en grand nombre à [la soirée d'information du 13 octobre 2022](#), qui a eu comme sujet le fonctionnement, le rôle et les responsabilités du conseil d'école.

L'information relative à cette présentation et au conseil d'école se trouve sur la [page web du Conseil](#) à cet effet, en plus d'autres ressources mises à votre disposition. Également, n'hésitez pas à consulter le site web de [Parents partenaires en éducation](#); vous y trouverez une gamme de ressources pertinentes à votre rôle.

Cordialement,

Les co-présidents du Comité de Participation des Parents

c.c. M. Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim
Mme Tricia Verreault, surintendante exécutive de l'éducation
Mme Mirela Lonian, surintendante de l'éducation par intérim

